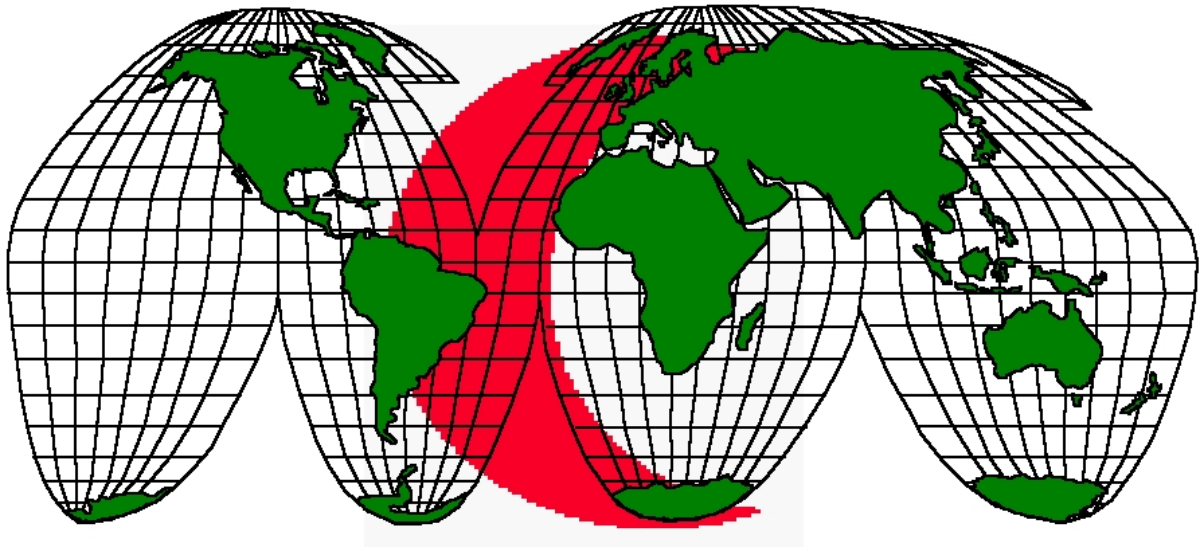


## MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



**ISLAM: facteur de risque ?**

**5ème Promotion 1997 / 1998 Lieutenant-colonel**

**Division C / Groupe C 2 FOURCADE Frank**

**Décembre 1997**

- Introduction
- Image de Islam
- Intérêts nationaux ou locaux
- Impératifs régionaux particuliers
- Mondialisation
- L'Islam en Europe
  - En Grande-Bretagne

**- En Allemagne**

**- En France**

- Recherche identitaire

- Militants islamistes

- Islam et laïcité

- Réticences de la  
société

- Un mode de vie

Conclusion

ISLAM : facteur de risque ?

Introduction :

Après la chute du mur de Berlin, annonçant la fin de la guerre froide et le début d'une ère nouvelle prônant la démocratie de marché, règne sur la planète une politique dite de mondialisation.

En opposition aux intérêts économiques apparaissent des sentiments de désenchantement, voire de mécontentement. Dans ce monde incertain, les religions constituent des facteurs puissants d'influence dans les conflits modernes.

Par le nombre, l'islam est la deuxième religion de la planète et ne manque pas d'inquiéter l'Occident, il est constitué en majorité de populations en voie de développement et situées principalement dans des régions peu prospères.

Afin de défendre certains intérêts, des minorités contestataires, voire des Etats ont pris conscience du potentiel de mobilisation de cette religion. L'islam apparaît dans bien des cas comme l'ennemi.

Alors que les événements sanglants de la crise en Algérie atteignent notre pays, il est tentant d'associer l'islam à l'étranger alors que plus de deux millions de citoyens français sont musulmans.

Les débats passionnés et médiatisés ont fortement tendance à amalgamer islam, intégrisme, terrorisme et banlieue.

Or, cette vision de l'islam obère sa précieuse capacité d'intégration.

Alors que nous allons entrer dans un nouveau millénaire, il sera nécessaire de changer notre regard et de considérer les défis que posent aujourd'hui les peuples de l'islam : défis de modernité et de pluralisme.

## Image de Islam

Les conflits passés, consécutifs des décolonisations difficiles, conduisent à considérer le musulman comme un démon, il devient alors l'ennemi et éventuellement le fanatique.

Le sud de la méditerranée est considéré comme responsable de tous les maux dont la manifestation ultime serait le terrorisme.

Les préjugés et les visions simplificatrices sont également de mise du côté des musulmans eux-mêmes lorsqu'ils ont tendance à considérer un Occident homogène, hostile et porteur de valeurs contradictoires de l'islam sans toujours prendre en compte le poids des conjonctures et des interactions dans l'évolution des conflits et des enjeux politiques.

Ce comportement est conséquent de politiques variées issues de l'histoire et de l'environnement et non d'une vision essentialiste des cultes.

Les positions prises par différents pays et mouvements politiques pendant la guerre du Golfe en sont des exemples. Les alliances et scissions d'alors montrent le peu de cohérence sur le plan religieux. En

revanche, une cohérence existe parmi les musulmans lorsqu'ils se mobilisent au moins par la parole dans les conflits les plus médiatisés.

Afin d'éclairer ce comportement, il convient d'essayer de dégager les logiques politiques qui utilisent l'islam comme prétexte.

Au delà du comportement des musulmans eux-mêmes en tant qu'individus, la crise des idéologies et des territoires, dramatisée par les illusions de la mondialisation, dessine trois types de logiques dans les stratégies politiques qui ont des effets sur les relations internationales.

Intérêts nationaux ou locaux

Si les protagonistes utilisent volontiers le vocabulaire de l'islam, leurs visées ont peu à voir avec la réalité culturelle de cette religion.

On peut expliquer ainsi l'absence de soutien de l'Iran, en 1992, aux chi'ites irakiens attaqués par le régime de Saddam Hussein, ou la préférence donnée par les mouvements islamistes palestiniens et libanais à la reconquête du territoire national sur l'application de la loi islamique dans les territoires qu'ils contrôlent.

Impératifs régionaux particuliers.

Rien ne semblait annoncer une concertation aussi rapide de la Turquie, de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran, en août 1996 à propos de la question kurde, si ce n'est les possibilités de faire échec à la politique israélo-américaine en Palestine.

On peut tout aussi bien attribuer à des divergences d'intérêts économiques dans la région, la réticence des Européens à suivre les Américains dans le système de sanctions contre l'Iran comme l'a montré le sommet de Charm-al-Cheikh au mois de mars 1996.

Sur un autre plan, le monde occidental, soucieux de ménager ses bases pétrolières est resté longtemps indifférent à l'application de la loi

islamique en Arabie saoudite, sur un mode contesté par une opposition interne qui réclame la mise en place d'un régime plus démocratique.

Mondialisation :

Le processus de mondialisation favorise des prises de position et des solidarités quelquefois étonnantes.

La guerre du Golfe a produit des alliances inattendues avec l'Irak, qu'il s'agisse du soutien des islamistes algériens comme de nombreux mouvements révolutionnaires, islamistes ou pas, chez les Palestiniens en particulier. De façon chronique, la question palestinienne constitue un lieu de conflit potentiel type, puisqu'il ne peut recevoir un début de solution si l'injustice faite aux Palestiniens, et à travers eux aux musulmans, n'est pas résolue.

La mobilisation d'un monde musulman autour de questions comme la Bosnie ou la Tchétchénie illustre bien le fait que face à ce qui n'est perçu que comme des injustices faites aux populations victimes de l'impérialisme, les valeurs de l'islam apparaissent à contrario comme une alternative identitaire légitime.

L'Islam en Europe :

Entre cinq et six millions de musulmans vivent aujourd'hui en Europe. Leur présence est la conséquence des flux migratoires, au début des années 1960, en provenance des empires coloniaux d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes. Leurs difficultés d'intégration sont liées à l'image négative de l'islam comme à des problèmes économiques et sociaux qui les placent souvent en marge des sociétés européennes.

Ces musulmans apparaissent souvent divisés et se mobilisent ou se regroupent par affinités ethniques ou régionales, au détriment des intérêts strictement religieux. Cette situation est parfois renforcée par la

politique des Etats d'origine, soucieux de maintenir un lien avec leurs ressortissants et de s'imposer, pour les questions relatives à l'islam, comme interlocuteurs face aux Etats européens. La condition minoritaire est également très dépendante des conceptions de la société propre à chaque pays européen, ainsi les problèmes sont-ils différents pour chaque pays.

## En Grande-Bretagne

Selon de récentes estimations, il y aurait environ un million de musulmans en Grande-Bretagne, provenant surtout de l'ancien empire des Indes : Inde, Pakistan, Bangladesh.

Les spécificités de la société britannique dans laquelle la reconnaissance des minorités imprègnent les relations sociales, comme les rapports à l'Etat, ont favorisé l'expression d'un communautarisme aux formes variées duquel la revendication islamique n'est pas absente. Celle-ci a émergé dès 1966 dans le domaine de l'éducation avec la création du Muslim Educational Trust (MET). Ce mouvement revendique l'introduction de l'enseignement de l'islam dans les écoles publiques à parité avec les autres religions. Il s'est étendu avec la création d'une vingtaine d'établissements privés sous contrat dont certains tels l'Islamia School à Londres s'efforcent d'obtenir le statut d'écoles sous contrat (Voluntary Aid School.), permettant la prise en charge par les pouvoirs publics de la quasi-totalité des dépenses d'infrastructure.

Ce communautarisme a été renforcé par la situation, exceptionnelle en Europe, dont les musulmans de Grande-Bretagne bénéficient en matière de droits civiques et politiques. La loi de 1948 sur la nationalité en vigueur jusqu'en 1983 permettait en effet à toute personne née sur le territoire du Royaume-Uni ou de ses colonies et à tout citoyen du Commonwealth d'acquérir la citoyenneté britannique après une année de résidence au Royaume Uni.

De plus, la loi octroyait automatiquement la nationalité britannique à toute personne née sur le territoire du Royaume-Uni jusqu'en 1983. Ce contexte va favoriser la multiplication d'associations créées sur des bases ethno-nationales. Celles-ci servent d'intermédiaires entre les populations et les pouvoirs publics, phénomène renforcé par les lois sur

les relations raciales d'octobre 1968 puis de 1976, qui donnent d'importants moyens juridiques et financiers aux représentants des minorités et des pouvoirs publics.

Dans le même temps, le communautarisme s'introduit dans les partis politiques traditionnels, notamment le parti travailliste, et se traduit par l'élection de conseillers municipaux musulmans.

Les soubresauts de l'environnement international, de l'affaire Rushdie à la guerre du Golfe, ont contribué à politiser et à radicaliser la revendication islamique. En 1989, un parti islamique sans véritable influence a été créé, suivi début 1992 d'un Parlement islamique, contribuant à aviver les divisions d'une minorité traversée non seulement par des courants ethniques, doctrinaux et idéologiques, mais également par des tensions sociales.

En Allemagne :

La présence islamique en Allemagne est liée à l'appel de main-d'oeuvre étrangère, principalement turque (1,5 million en 1987 dont près de 8% à Berlin), mais aussi bosniaque et maghrébine. Au total, il y aurait près de deux millions de musulmans, ce qui représente presque 3 % de l'ensemble de la population et fait de l'islam la troisième religion du pays.

Avec l'arrêt de l'immigration de main-d'oeuvre et l'intensification du regroupement familial s'est posée la question du statut de ces populations et surtout des nouvelles générations au sein de la société allemande.

La nationalité, fondée sur le droit du sang, ne s'acquiert en effet, que par naturalisation : contrairement à la France aujourd'hui, les enfants étrangers n'ont pas de droit automatique ou semi-automatique à la nationalité, même lorsqu'ils sont nés ou ont été scolarisés en Allemagne.

On aboutit ainsi à ce que des étrangers stabilisés, éventuellement de culture allemande, ne peuvent être que très difficilement naturalisés, alors que les petits-enfants des émigrés de Silésie, de Poméranie ou de la Volga, ignorant bien souvent la langue allemande, sont accueillis comme des nationaux. C'est dans ce cadre, que vers la fin de années 1970, s'est posée avec acuité la question de l'identité islamique de populations longtemps considérées sous le seul angle du marché de l'emploi.

Les musulmans se sont alors auto-organisés, empruntant le régime d'association de droit commun, le seul qui leur soit autorisé, pour exercer des activités religieuses. Ils se sont quelque peu repliés sur eux-mêmes reproduisant les clivages propres à l'islam turc.

Le mouvement islamiste est très actif dans les milieux de l'émigration à travers l'association Milli Gorus. Ce groupe quel que soit l'endroit où il vit cherche à préserver son autonomie et à s'auto-organiser en relation étroite avec le pays d'origine.

En France :

Recherche identitaire :

Au début des années 1980, les Français découvrent avec étonnement qu'il y a près de quatre millions de musulmans vivant en France. Leur présence ancienne est liée à l'évolution des cycles migratoires entre la France et ses anciennes colonies. La manifestation de l'appartenance à l'islam apparaît alors comme le signe d'un changement d'attitude par rapport à la société française.

Cette identité est recherchée par les pères de famille installés en France depuis au moins dix ans. Ils ne deviennent pas plus pratiquants, mais refusent tout simplement de cantonner leur appartenance islamique à la sphère du privé, considérant désormais qu'il est légitime

de réclamer des salles de prière, des carrés musulmans dans les cimetières ou de la viande cachère dans les écoles. Cette évolution est catalysée par la loi d'octobre 1981 qui intègre au droit commun les associations loi de 1901 créées par des étrangers, favorisant ainsi la création de plus d'un millier de lieux de culte.

Or, cette émergence d'un islam public coïncide avec l'essor de l'islamisme sur la scène internationale. Il va en résulter une lecture politique et polémique de l'islam français, qui ne prend pas vraiment en compte la diversité des formes de la religiosité et des pratiques. A partir de 1989, la succession des affaires : affaire Rushdie puis affaire des foulards, a contribué à dramatiser davantage la question du statut des musulmans dans la société française, tandis que la radicalisation islamiste en Algérie depuis 1992 et les effets en retour qu'elle provoque parmi les musulmans de France, aggravent encore les malentendus.

Militants islamistes :

S'il existe bien des militants islamistes sur le territoire français, leur emprise sur la jeunesse d'origine immigrée est beaucoup moins importante que ne laissent le souligner certains médias en mal de sensation. La crise algérienne, avec ses retombées dans l'hexagone, a mis en évidence la façon dont ces acteurs prennent pied en Europe et utilisent des réseaux de solidarité qui leur permettent de trouver sécurité et moyens financiers afin de continuer le combat de l'autre côté de la Méditerranée.

Mais ce ne sont en aucune manière les indices d'un engagement massif de la jeunesse des banlieues dans des réseaux terroristes.

Lorsque cela se produit, il s'agit toujours de cas isolés, d'individus pris dans des relations personnelles où ils ne mesurent pas toujours le risque encouru, se laissant prendre au jeu de l'action, surtout s'ils éprouvent un ressentiment violent pour la société française.

Force est de constater que la majorité des musulmans reconnaissent les lois de la République et considèrent la laïcité comme extrêmement positive pour la religion islamique.

Islam et laïcité :

Le principe laïque permet l'expression, de manière non discriminatoire, de toutes les religions et interdit à l'Etat d'interférer dans ce processus.

Cependant, l'attente sociale dominante voudrait, en opposition à ce principe, que la laïcité soit l'instrument d'illégitimation de l'affirmation publique des appartenances religieuses.

La genèse de cette divergence est en partie contenue dans l'histoire douloureuse de la naissance laïque, résultat d'un conflit entre les pouvoirs publics et la puissance cléricale.

Réticences de la société :

L'espace-temps de la vie sociale s'est au fil des années déconnecté des références religieuses sans que les croyants, de moins en moins pratiquants, en soient véritablement affectés. Avec la question du foulard, l'islam, perçu jusque là comme la religion de l'autre, entre en lice et vient bouleverser ce consensus. L'émoi est d'abord lié à la difficulté d'accepter que dorénavant un certain nombre de citoyens français sont musulmans et s'affichent comme tels.

Par ailleurs, l'une des causes de réticence est que l'islam a, dans l'imaginaire collectif français, une place à part et bien souvent négative. De plus, l'islam cristallise aujourd'hui toute une imagerie répulsive concernant la condition de la femme. Le statut de celle-ci dans l'islam apparaît en effet aux antipodes du principe de non discrimination qui régit les rapports entre individus dans la société française.

Un mode de vie :

La visibilité de l'appartenance islamique bouscule la frontière entre le privé et le public et remet en cause la conception dominante de la religion réduite à la confession, car l'islam est aussi un mode de vie. Il en résulte qu'un musulman pratiquant ne saurait réduire sa pratique à l'espace de la mosquée, ne serait ce que parce qu'un certain nombre d'obligations concernent également les relations entre individus au quotidien, qu'il s'agisse des lois alimentaires ou encore des rapports entre les hommes et les femmes.

Si l'islam est un mode de vie et peut être vécu comme tel par certains croyants, ceci met plus que jamais à l'ordre du jour la question de la dimension sociale des religions : ne détiendraient-elles pas un certain nombre de valeurs qui pourraient avoir une portée dans la vie publique et sociale ? Telle est la position de plus en plus affirmée d'un certain nombre d'autorités religieuses que la visibilité de l'islam vient en quelque sorte souligner et amplifier.

L'entrée de l'islam dans l'espace religieux français vient perturber un équilibre considéré jusque là comme stable entre les trois grands principes qui sous-tendent la laïcité : l'unité républicaine, le respect du pluralisme religieux et la liberté de conscience. Désormais, la part accordée à chacun d'entre eux suscite des débats et des controverses.

Conclusion :

Ce n'est pas tant de l'islam qu'il faut avoir peur que de la logique d'affrontement inscrite dans l'accumulation des visions simplificatrices.

Et si on se pose la question de la menace islamique, il faut avoir à l'esprit que, dans le monde musulman, des siècles d'hégémonie occidentale ont contribué à accumuler un profond ressentiment facilement utilisable dans les luttes les plus extrémistes et les plus radicales.

Il y a bien une menace de l'Occident liée au danger de l'impérialisme non seulement politique mais surtout culturel. La conséquence est que, à l'instar de ce qui se passe à l'Ouest, beaucoup peuvent opter pour la solution facile de la diabolisation.

Mais cette facilité est dangereuse car l'expression permanente du fantasme a une capacité prédictive. La dénonciation de l'intégrisme islamique contribue à le fabriquer. A jouer systématiquement sur la confusion des images et des mots, qui fait de tout musulman un présumé islamiste, ce sont de très nombreux citoyens de France ou d'Europe qui peuvent avoir envie de passer à l'acte.

Du côté de la puissance publique, échapper à cet engrenage exigerait tout d'abord de mettre fin à une gestion sécuritaire et suspicieuse de l'islam français. Elle a consisté pendant longtemps à créditer des dirigeants étrangers (l'Algérie ou le Maroc) d'une capacité d'organisation et de régulation de la deuxième religion de France, et à interférer dans des mécanismes fragiles de représentation au sein des populations musulmanes.

Ce changement de perspective est indissociable d'un profond effort de réconciliation des mémoires et de reconnaissance de la diversité culturelle de la société civile qui permettrait aux citoyens d'origine maghrébine d'échapper au syndrome postcolonial.

En cette période d'incertitude collective, où certains, au Nord, rêvent d'un nouvel ordre mondial tandis que d'autres, au Sud, aspirent à une plus grande libéralisation politique, la vitalité culturelle et politique de l'islam ne doit pas être vécue comme une menace mais comme un défi.

Notre défi est de mieux comprendre l'histoire et les réalités du monde musulman et de reconnaître la diversité et les multiples facettes de l'islam afin de sortir de l'ornière de la menace.